

DÉVELOPPER NOS MÉTIERS SPÉCIALISÉS



RENFORCER LE SYNDICAT



unifor
the Union | lesyndicat



Message de Lana Payne, présidente nationale d'Unifor

Unifor est fier de représenter ses membres des métiers spécialisés dans plus de 20 secteurs économiques et dans chaque province du pays. Notre syndicat s'est engagé à améliorer les conditions de rémunération et de travail, à faire progresser et à harmoniser les normes industrielles et à garantir des emplois sûrs et bien rémunérés dans les métiers spécialisés pour nos membres d'aujourd'hui et de demain.

Nous avons fait beaucoup de progrès, mais nous savons aussi que la défense des intérêts de nos membres des métiers exige une vigilance continue dans nos milieux de travail et auprès des gouvernements provinciaux et fédéral.

Comme nos milieux de travail évoluent, notamment par suite de l'automatisation et d'autres progrès technologiques, il est essentiel de négocier des dispositions visant à protéger les membres des métiers, ainsi que les formations ou l'amélioration des compétences en cours d'emploi. Il est primordial de ne pas laisser les employeurs ni les gouvernements utiliser la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, une crise qu'ils ont sans doute provoquée eux-mêmes, comme prétexte pour édulcorer les normes.

Nous savons que l'une des façons de renforcer les métiers spécialisés et d'accroître la main-d'oeuvre qualifiée est de créer une place dans les métiers pour les groupes sous-représentés, notamment les femmes, les jeunes et les membres des groupes en quête d'équité, et d'inciter nos employeurs à faire de même.

Unifor a joué et continuera de jouer un rôle de premier plan à cet égard. Notre syndicat parraine des bourses d'études pour les femmes et contribue à des projets dont les objectifs sont d'accroître la participation des femmes et des membres des groupes en quête d'équité, ainsi que de leur offrir de la formation et un accès à des emplois de qualité dans les métiers spécialisés.

Sur une note plus personnelle, je suis particulièrement fière du travail de nos membres des métiers spécialisés, dont le temps et les compétences améliorent nos collectivités. Ce type de syndicalisme social renforce notre syndicat et montre à la société en général que nous sommes déterminés à faire tout notre possible pour rendre le monde qui nous entoure plus juste et plus équitable.



Message de John Breslin, directeur du Service des métiers spécialisés d'Unifor

Les gens de métier sont au coeur même de l'économie canadienne.

Si la pandémie a prouvé à quel point les travailleuses et travailleurs des métiers spécialisés sont essentiels, elle a aussi aggravé la pénurie de main-d'œuvre qui sévissait déjà, en favorisant les retraites anticipées et en diminuant les possibilités de formations en apprentissage. En fait, on estime que 700 000 travailleuses et travailleurs des métiers spécialisés prendront leur retraite d'ici 2028. Il n'y a

malheureusement pas assez d'apprentis pour les remplacer.

Les efforts de recrutement pour remédier à cette pénurie chronique demeurent entravés par des idées fausses et des stéréotypes persistants sur les métiers, ainsi que par le fait que les employeurs refusent de créer suffisamment de possibilités d'apprentissage.

Unifor s'efforce d'attirer et de soutenir les gens de métier, y compris les membres des groupes sous-représentés, et d'encourager les employeurs à créer plus de postes d'apprentissage afin de vraiment atténuer la pénurie.

De plus, le syndicat appuie les efforts de sensibilisation visant à informer la population et à dissiper les mythes entourant les métiers spécialisés. Nous croyons que les formations en apprentissage doivent être présentées aux jeunes comme une troisième option tout aussi valable que les études universitaires et collégiales, comme un parcours éducatif menant à une carrière gratifiante et lucrative.

Nous restons engagés dans une action collective en vue de maintenir et de développer le rôle des gens de métier dans nos milieux de travail et au sein de l'économie. Les exigences de qualification doivent être rehaussées et normalisées afin d'améliorer la mobilité des travailleuses et travailleurs entre les provinces et les territoires, tout en maintenant les normes les plus élevées possible à l'intérieur de chaque catégorie de groupe professionnel.

Nous avons vu des employeurs tenter d'affaiblir des métiers ou de fusionner des métiers, ce qui entraîne l'élimination de travailleuses et travailleurs hautement qualifiés pour effectuer le travail requis, abaisse le niveau de compétence et augmente le risque d'accidents de travail.

Les défis sont nombreux, mais il y a aussi de grandes possibilités. Les gens de métier qualifiés joueront un rôle déterminant à mesure que l'économie post-pandémique s'adaptera aux nouveaux progrès technologiques et à la transition vers les énergies vertes.

Notre Conseil des métiers spécialisés et nos membres des métiers spécialisés sont en première ligne pour défendre les emplois de qualité et les formations en apprentissage. Notre priorité est de faire tout notre possible pour que nos membres aient les qualifications requises pour prospérer dans la nouvelle économie et de collaborer avec les entreprises et les décideurs dans le but de renforcer et de préparer la prochaine génération de gens de métier.

Métiers spécialisés d'Unifor engagement social Projets d'aide humanitaire



Ouragan Katrina, Nouvelle-Orléans, 2006-2008



Native Canadian Centre, Toronto 2007



Chantier Habitat pour l'humanité/Coupe Grey, 2007



*Little Salmon/Carmacks,
Yukon 2008/09*



*Refuge pour femmes Willow Place,
Winnipeg, 2019*



Refuge pour hommes Hope Haven, Chatham, 2020



Merritt, Colombie-Britannique, 2022

Unifor compte plus de 50 000 membres dans les métiers spécialisés

Des principales usines de montage aux centaines de fournisseurs de pièces, des usines d'aéronefs et d'aérospatiale aux ateliers d'outillage et de construction de matrices, dans des mines souterraines, des ateliers de réparation de locomotives et d'automobiles, des hangars d'aviation, des chantiers navals, dans des établissements de soins de santé et des commerces de vente au détail et dans des usines de pâtes et papiers, il y a des gens de métier reconnus par Unifor.

Qu'ils travaillent en électricité, en mécanique industrielle, en atelier, en mécanique automobile, comme machinistes ou tuyauteurs et tuyauteuses, les membres des métiers spécialisés d'Unifor renforcent leurs métiers dans les lieux de travail et les conventions collectives.

Dans des lieux de travail aussi différents que les hôpitaux, les chantiers navals, les mines, les usines de produits électroniques, les concessionnaires d'automobiles, les usines de transformation du poisson et les hôtels, les travailleuses et travailleurs des métiers spécialisés membres d'Unifor contribuent à bâtir le syndicat.

Importance dans l'économie

Les métiers spécialisés sont essentiels à notre économie. Leur maîtrise technique et leurs compétences spécialisées transforment les investissements en de nouvelles installations, transforment le matériel et la machinerie sophistiqués en production réelle. Ce sont les compétences de la main-d'oeuvre qui expliquent la grande qualité et la forte productivité des usines canadiennes et la renommée internationale d'industries comme celles de l'automobile et de l'aérospatiale. Ce fait est d'autant plus important que les industries modernisent leurs équipements pour se doter de systèmes de production flexibles.



Nouveaux métiers au syndicat

Au fil des ans, de nouveaux groupes de métiers se sont intégrés à Unifor à la suite de fusions. Ces nouveaux membres nous ont permis de mieux comprendre les enjeux des gens de métier dans les différents secteurs. Ces nouveaux membres d'Unifor ont contribué à accroître la visibilité de notre syndicat.

Qu'il s'agisse de défendre les apprenties et apprentis, de s'opposer aux modifications législatives régressives, comme le démantèlement des programmes d'apprentissage, ou encore d'exercer des pressions auprès du gouvernement fédéral au sujet des programmes de construction navale, des politiques ferroviaires ou commerciales, Unifor parle au nom des travailleuses et travailleurs des métiers spécialisés d'un bout à l'autre du Canada.

Principaux métiers à Unifor

- Électricien
- Machiniste
- Mécanicien d'équipement lourd
- Mécanicien de chantier, *RM, *MI
- Outilleur-ajusteur
- Soudeur
- Technicien de voitures de chemin de fer
- Tuyauteur
- Véhicules Mécanicien

(Ces groupes représentent près de 80 % de tous les métiers spécialisés)

RM est réparateur de machine, MI est mécanicien industriel (de chantier)



Les travailleurs des métiers ont bâti le syndicat

Notre syndicat a vu le jour dans les années 1930. Les travailleurs des métiers spécialisés, de concert avec ceux de la production, ont joué un rôle essentiel dans les événements qui ont mené à la formation du syndicat des Travailleurs unis de l'automobile (TUA) aux États-Unis et, peu après, à la création de la première section locale des TUA, dans un lieu de travail de la compagnie Kelsey Wheel, à Windsor, en Ontario.

Les membres des métiers ont joué un rôle de premier plan dans la vague de grèves et de grèves d'occupation qui a eu lieu en 1936 et 1937.

Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) a été fondé en 1985, quand les membres canadiens des TUA ont décidé de créer leur propre syndicat canadien. En 2013, Unifor a été formé par la fusion des TCA et du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), deux syndicats parmi les plus importants et les plus influents au Canada.

Dans l'ensemble, les travailleurs des métiers spécialisés ont également joué un rôle déterminant dans les luttes plus générales du mouvement syndical au Canada. Ils ont contribué à s'opposer aux employeurs sur un large éventail de questions, notamment l'amélioration des salaires, la réduction des heures de travail et l'amélioration des conditions de travail.

Mais ce n'est qu'avec la création d'une structure syndicale englobant tous les métiers et professions et représentant tous les travailleurs et travailleuses dans les milieux de travail que des progrès plus importants ont été réalisés. La solidarité entre les gens de métier et les travailleuses et travailleurs de la production a fourni la masse critique ainsi que le leadership et le militantisme nécessaires pour développer les nouveaux syndicats industriels.

Le mouvement revendiquant la journée de travail de neuf heures

En 1872, l'Assemblée des métiers de Toronto a adopté une motion visant à exercer des pressions pour réduire à neuf heures les journées de travail. Des actions semblables ont été entreprises à Sarnia, Guelph, Hamilton, Ottawa et Montréal. Dans chacune de ces villes, les militants se sont heurtés à des employeurs terriblement hostiles. Cette lutte a permis d'établir des liens entre les villes du sud de l'Ontario et Montréal, constituant la première étape vers la mise sur pied d'un mouvement syndical canadien.

Le pouvoir du syndicat renforcé par les métiers

Le renforcement de l'identité des métiers spécialisés est allé de pair avec la consolidation de la solidarité au sein du syndicat depuis la formation d'Unifor.

Notre syndicat reconnaît le besoin qu'ont les gens de métiers de discuter et de résoudre des problèmes. Une structure unique au Canada, le Conseil des métiers spécialisés d'Unifor, a été prévue dans les statuts.

Un Service national des métiers spécialisés a été immédiatement mis sur pied avec un directeur nommé par le président national d'Unifor.

La ratification distincte des gens de métiers concernant des enjeux qui leur sont propres dans les conventions collectives est une manière de reconnaître les besoins particuliers des métiers spécialisés. Cette disposition procure une voix aux gens de métiers au sein du syndicat.

Le président du Conseil des métiers spécialisés d'Unifor est membre du Conseil exécutif national du syndicat, ce qui procure aux gens de métier non seulement une voix au sein de la plus haute instance décisionnelle d'Unifor, mais aussi un rôle dans le renforcement du pouvoir de l'ensemble du syndicat.

Le syndicat a contribué aussi à renforcer le pouvoir des gens de métiers lorsque, en 1995, les TCA ont mis sur pied le Programme d'éducation syndicale des métiers spécialisés. Aucun autre syndicat national ou international n'offre ce type de programme.



Négocier des programmes d'apprentissage au travail

L'apprentissage est une vraie manière, et déjà éprouvée, de former la prochaine génération de gens de métiers.

Les programmes d'apprentissage offrent l'opportunité aux apprentis de travailler avec des gens de métiers qui sont capables de transmettre plusieurs années de connaissances acquises dans leur métier.

Ils se déroulent en milieu de travail, ce qui permet d'ancrer la théorie dans des applications concrètes propres à des situations réelles de travail. Ils s'échelonnent dans le temps, ce qui donne l'occasion de transformer les apprentissages en connaissances et en compétences.

Le programme de notre syndicat en matière d'apprentissages

Maintenir et renforcer un programme d'apprentissage actif est une priorité pour notre syndicat. Cet objectif est particulièrement déterminant puisque plusieurs de nos membres des métiers spécialisés seront admissibles à la retraite au cours des prochaines années. La stratégie de notre syndicale comprend:

- appliquer les ratios d'apprentis aux compagnons contractuels;
- s'assurer que les employeurs continuent de mettre en application les programmes d'apprentissage d'Unifor;
- négocier des ressources pour des comités paritaires d'apprentissage;
- exercer des pressions auprès du gouvernement pour qu'il continue de financer et de soutenir les programmes d'apprentissage;
- augmenter le nombre d'opportunités pour que les jeunes puissent accéder aux métiers par des programmes d'apprentissage.



Les apprentissages subissent des pressions au Canada

Unifor s'est engagé à maintenir ses campagnes au Canada contre:

- La création de «étiers sur mesure» et/ou de métiers à compétence unique;
- la promotion de l'obtention de modules de compétences basés sur une compétence de courte durée;
- l'élimination des normes d'apprentissage, des certifications et la réduction du financement gouvernemental.



*Un tuyauteur et
une apprentie d'Unifor*



Un électricien et une apprentie d'Unifor

Devant la pénurie de gens de métier, Unifor continue de rencontrer les gouvernements fédéral et provinciaux pour réclamer:

- une coordination nationale en vue d'augmenter les opportunités d'apprentissage dans les principaux métiers reconnus;
- un financement adéquat de la part des employeurs et du gouvernement pour créer des programmes d'apprentissage;
- la création de programmes de rétention des apprentis afin de s'assurer qu'ils terminent leur formation;
- des programmes qui font en sorte que les employeurs respectent leurs obligations à l'égard de la formation de la prochaine génération des gens de métiers.

Principaux enjeux

Changements technologiques

Les nouvelles technologies représentent à la fois un défi et une menace. Les milieux de travail sont de plus en plus complexes sur le plan technologique et les pièces d'équipement individuelles sont devenues techniquement de plus en plus sophistiquées. Il existe une tension entre, d'un côté, les efforts des employeurs et du gouvernement de miner les compétences des gens de métiers et, de l'autre côté, les efforts du syndicat à améliorer et approfondir les compétences des gens de métiers. Notre programme vise à négocier :

- plus d'opportunités de formation et de perfectionnement;
- plus de contrôle sur la conception des technologies;
- des comités actifs sur les nouvelles technologies en milieu de travail.

Formation

La formation technique des métiers spécialisés doit être continue et complète, allant de l'enseignement en classe jusqu'à la formation en milieu de travail, du perfectionnement et des mises à jour régulières jusqu'à un recyclage profond. Nos objectifs sont :

- de disposer de programmes de formation adéquatement financés par les employeurs et le gouvernement;
- des pairs formatrices et formateurs de même que des coordonnatrices et coordonnateurs de formation pour organiser, planifier, prévoir et enseigner les programmes;
- la participation du syndicat au recensement des besoins, à l'élaboration, à la production et à l'évaluation des programmes.

Systèmes opérationnels

Les programmes impliquant les systèmes opérationnels de l'employeur peuvent inclure l'élimination des classifications des métiers spécialisés et le transfert des tâches d'entretien des gens de métiers à des gens de la production. Notre position quant à savoir si nous participons ou non aux programmes d'entretien préventif total (TPM) ou à d'autres « systèmes opérationnels » se base sur des critères comme :

- la négociation d'une plus grande protection des emplois et des compétences des métiers spécialisés;
- l'obtention d'une réelle influence sur l'orientation de telles initiatives comme la prévision et la prévention de l'entretien;
- l'utilisation de notre influence pour étendre le travail des métiers dans des domaines non traditionnels.

Sous-traitance et droit exclusif au travail

Le fait de sous-traiter les tâches des métiers spécialisés porte atteinte à la sécurité d'emploi de nos gens de métiers et limite les opportunités de faire de nouvelles embauches. En échange de nos compétences et de notre engagement envers la qualité et la productivité, nous nous efforçons d'établir les principes du droit exclusif au travail. Les voici:

- le travail que nous exécutons dans nos lieux de travail nous appartient;
- nos gens de métiers doivent avoir la priorité d'effectuer le travail;
- les gens de métiers doivent être pleinement utilisés;
- les gens de métiers mis à pied doivent être rappelés au travail avant de sous-traiter des tâches.
- des discussions constructives et des renseignements sur la sous-traitance doivent être fournis par l'employeur au syndicat avant de sous-traiter du travail.

Sauvegarder les compétences

Des programmes comme ceux prônant la « des compétences » ou des « étiers sur mesure » ont comme résultat de miner les compétences et la nature du travail, constituant une menace à notre sécurité d'emploi. Nous allons:

- défendre la profondeur et l'ampleur des compétences de nos métiers de base à la hauteur des normes du Sceau rouge;
- résister tant à la fragmentation qu'à la polyvalence;
- faire en sorte que nos gens de métiers et nos apprentis apprennent les
- nouveaux procédés et les nouvelles technologies, et s'y adaptent.

Temps de travail

Unifor s'efforce continuellement de négocier une réduction des heures de travail. Réduire les heures de travail:

- protège les emplois existants et crée de nouveaux emplois, assurant ainsi une relève adéquate des métiers spécialisés;
- permet de promouvoir un équilibre entre le travail, la famille et le temps de loisirs;
- augmente les opportunités d'emploi pour les jeunes.

Structure des métiers spécialisés d'Unifor

Bâtir sur nos gains acquis et structures du syndicat pour l'avenir

- Formation des TCA en 1985 à partir des TUA, formation d'Unifor en 2013 à partir des TCA.
- Conseil des métiers spécialisés d'Unifor
- Service national des métiers spécialisés avec un directeur national et du personnel
- Procédures distinctes du vote de ratification pour les gens de métiers
- Conseil consultatif des métiers spécialisés et manuel complet des politiques des métiers spécialisés
- Représentation des métiers spécialisés sur les lieux de travail, lors des négociations et au Conseil exécutif national depuis 1994
- Conférence des métiers spécialisés sur la négociation collective et les nouvelles technologies

Conférence des métiers spécialisés sur la négociation collective et les nouvelles technologies d'Unifor

Tous les trois ans, les délégués et les déléguées à la conférence établissent la politique et les objectifs des métiers spécialisés en vue des négociations. La conférence se penche sur les nouvelles technologies introduites dans nos lieux de travail et développe des stratégies pour utiliser ces technologies afin de renforcer les métiers spécialisés et les programmes d'apprentissage.



Conseil des métiers spécialisés d'Unifor

Le Conseil des métiers spécialisés d'Unifor est formé de 16 sous-conseils régionaux partout au Canada, dont chacun organise à tour de rôle ses assemblées trimestrielles. Les cotisations des membres versées au Conseil sont d'une demi-heure de salaire par année dont 60 % sont versés aux sous-conseils régionaux et 40 % au Conseil. Le Conseil joue un rôle important comme porte-parole des métiers spécialisés et des apprentis.

Représentation au CEN

Le président du Conseil des métiers spécialisés d'Unifor est membre du Conseil exécutif national d'Unifor, l'une des instances les plus hautes de notre syndicat, comme cela est prévu dans les statuts d'Unifor.

Service des métiers spécialisés

Le personnel du Service des métiers spécialisés fournit des ressources et un appui à la négociation collective, à la mise en application des conventions collectives, à l'arbitrage, aux programmes d'apprentissage, et participe aux comités gouvernementaux et de l'industrie. Ils sont des membres actifs à l'Ordre des métiers de l'Ontario et au Forum canadien de l'apprentissage.

Carte de compagnon d'Unifor

Les détenteurs de la carte de compagnon d'Unifor ont complété un apprentissage à la hauteur des normes d'Unifor ou ils ont travaillé au moins huit ans dans leur métier, comme il est prévu aux normes de la politique d'Unifor. Les détenteurs de la carte de compagnon sont admissibles à des occasions d'emploi préférentielles.

Vote de ratification distinct

Un vote de ratification distinct pour les métiers spécialisés a été obtenu pour la première fois en 1957 et a été intégré dans les premiers statuts d'Unifor.



MÉTIERS SPÉCIALISÉS D'UNIFOR AU TRAVAIL



uniforskilledtrades.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les métiers spécialisés
d'Unifor : trades@unifor.org

